

N° 6119¹¹

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2010-2011

PROJET DE LOI

instituant les recours en matière de marchés publics

* * *

**DISPENSE DU SECOND VOTE CONSTITUTIONNEL
PAR LE CONSEIL D'ETAT**

(26.10.2010)

Le Conseil d'Etat,

appelé par dépêche du Premier Ministre, Ministre d'Etat, du 18 octobre 2010 à délibérer sur la question de dispense du second vote constitutionnel du

PROJET DE LOI

instituant les recours en matière de marchés publics

qui a été adopté par la Chambre des députés dans sa séance du 12 octobre 2010 et dispensé du second vote constitutionnel;

Vu ledit projet de loi et les avis émis par le Conseil d'Etat en ses séances des 29 juin 2010 et 16 juillet 2010 et 28 septembre 2010;

se déclare d'accord

avec la Chambre des députés pour dispenser le projet de loi en question du second vote prévu par l'article 59 de la Constitution.

Ainsi décidé en séance publique du 26 octobre 2010.

Le Secrétaire général,
Marc BESCH

Le Président,
Georges SCHROEDER

